DCAM

Année 2017-2018

Cours de Mme Thomasset-Pierre

**Droit des marques**

**Plan**

**Introduction**

Définitions

Textes en vigueur

**1ère Partie – Comprendre l’essence d’une marque et les conditions de sa protection**

A/ La marque est un signe fonctionnel

B/ La marque bénéficie d’une protection circonscrite

C/ La protection particulière des marques notoires ou renommées

**2ème Partie – Problématiques particulières du droit des marques dans le domaine du cinéma et du multimedia**

A/ Une œuvre audiovisuelle ou cinématographique peut-elle constituer une marque ?

a) La marque permet de maintenir un monopole sur une œuvre tombée dans le domaine public

b) Une œuvre peut-elle constituer une marque ?

B/ L’utilisation des marques dans une œuvre audiovisuelle ou cinématographique

1. Références autorisées et organisées aux marques : le placement de produits
2. Références non autorisées aux marques